

Le Coloriste Enlumineur.

Journal d'enseignement du dessin, de la miniature,
des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur
soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de l'abonnement : Un an, 45 frs.
Six mois, 25 frs.

DESCLEE DE BROUWER
Éditeurs, rue S. Sulpice, 30, Paris

Soc. S. Augustin.

COMMISSION Fabrication française recommandée EXPORTATION
aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

FABRIQUE DE PARCHEMINS ET VELINS
pour l'aquarelle,
l'enluminure, la miniature et le pastel
Peaux pour éventails
TOUS FORMATS POUR LIVRES D'HEURES
Imagerie et Canons d'autel
V^{VE} A. MERCIER, Rue du Sommerard, 1

Diplômes de congrégations et autres.
Encadrements en riche chromolithographie
pour diplômes, règlements, tableaux d'honneur etc.
S'adresser aux éditeurs du Coloriste.

Aux nouveaux abonnés du
Coloriste enlumineur
les éditeurs de cette publica-
tion offrent les années parues
antérieurement à leur abon-
nement et dont il reste un
petit nombre d'exemplaires
en magasin. Ils céderont ces
années — chacune formant
un beau volume — avec
remise plus ou moins forte
selon le nombre d'années de-
mandées.

COURS de PEINTURE, d'AQUARELLE
de DESSIN de M^{lle} GEOFFROY
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS,
6, Place de la Madeleine, PARIS.
Centralisation de toutes fournitures d'articles à peindre
et pour peindre, écrans, éventails, etc. Vente et loca-
tions de modèles.

BAYONNE FOURNITURES POUR LA
PEINTURE
Nous recommandons particulièrement à nos clients
de cette région de s'adresser en confiance pour tous
achats de Modèles, articles de Dessin etc. à la Maison
HENRY SALANE Fournisseur du clergé
et du High-life. 12 Rue Jacques Laffite.
Atelier de Reliure et Dorure, ordinaire et amateur
1/2 maroquins, Bradels etc.

SOUVENIRS DE PREMIÈRE COMMUNION
en tous formats et divers degrés de
richesse.
Souvenirs au trait pour l'Enluminure
SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN.
Rue St-Sulpice, 30, Paris.

Grabure Héraldique
en tous genres
Nous recommandons particulièrement à nos abonnés
M. W. Kluge
20, Rue des Petits Champs.

CHOCOLATS DE LUXE
BONBONS, CONFISERIE.
Nous recommandons spécialement à nos lecteurs
les excellents produits de
DOMINIQUE FRÈRE ET SŒUR
Confiseurs-Chocolatiers à BAYONNE.
Maison à Biarritz. — Catalogue sur demande.

POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS
ADRESSEZ-VOUS A
MM. C. LOURMAND & Cie
BANQUIERS
51, Rue S^{te} Anne, PARIS.

Le Coloriste enlumineur

rappelle à ses abonnés qu'il met à leur
disposition des *Cartonnages* pour chacune
des années parues. Ces portefeuilles genti-
ment confectionnés et portant, imprimés en
or, le titre et le millésime de la publication
se vendent chaque.
C'est le seul moyen de conserver in-
tactes et en ordre les diverses années du
Coloriste enlumineur.

Case à louer.

Compagnie Fermière Anglo-Franco-Russe

**THÉS DE CHINE & THÉS RUSSES
DU SOLEIL**

MAISON FONDÉE A PARIS EN 1873.

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs
amateurs de Thés de première qualité de réclamer
cette marque :

A^{te} BOULLE seul concessionnaire 5, Rue
Meyerbeer PARIS. Téléphone.
Contre fr. 0-75 (pour nos abonnés), la Cie Anglo-
Franco-Russe adressera un paquet échantillon thé
pour 12 tasses et une brochure élégante " *Les mer-
veilles d'une tasse de Thé.* "
Franco tarif sur demande.

LIVRES DE PRIÈRES POUR CADEAUX

ÉDITIONS DE GRAND LUXE IMPRIMÉES SUR PAPIER EXTRA, ORNÉES A CHAQUE PAGE DE TRÈS RICHES
ENCADREMENTS EN OR ET EN COULEURS DE STYLE ANCIEN.

FORMAT IN-16.

- [N^o 277] Formulaire de Prières, — Relié en
Maroquin du Levant. frs. 26-50.
- [N^o 261] L'Imitation de Jésus-Christ, —
Relié en Maroquin du levant . . . frs. 23-50.
- [N^o 254] Visites au Saint-Sacrement et à la
Sainte Vierge, — Relié en Maroquin
du Levant frs. 17-50.

- [N^o 274] Le Livre de Mariage, — Relié en
Maroquin du Levant. frs. 26-50.
- [N^o 270] Exercices du Chemin de la Croix, —
Relié en Maroquin frs. 9-00.

FORMAT IN-24.

- [N^o 130] Paroissien Romain.
- [N^o 209] L'Imitation de Jésus-Christ.
- [N^o 257] Visites au Saint-Sacrement et à la
Sainte Vierge.

- [N^o 226] L'Imitation de la Très Ste Vierge.
- [N^o 230] Introduction à la vie dévote.

Prix de chacun des livres ci-dessus :
Relié en Maroquin du Levant. frs. 18-00.

- [N^o 364] Missel à l'usage des Fidèles, — Grand
in-32 Jésus de 416 pages, avec riche encadre-
ment sur fond teinté en or et 8 couleurs. Riche-
ment relié en Maroquin frs. 30-00.
- [N^o 266] Missel Enluminé à l'usage des Fidè-
les, — Relié en chagrin 1^{er} choix. frs. 11-50.

Société S. Jean l'Évangéliste à **TOURNAI** (Belgique). Succursales à **PARIS, LILLE, LYON.**

LA REVUE DU NORD

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Pour la France et l'Étranger.
1 an 15 francs. 12 francs pour les membres des Associations
septentrionales.

Adresser toutes les communications au
Directeur de la *Revue du Nord*, rue de
Verneuil, 30, à PARIS.

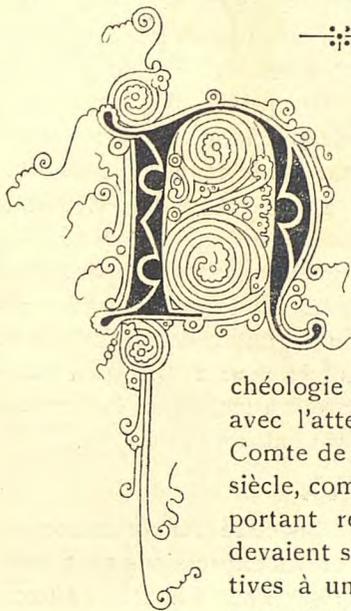
Secrétaire général : **ERNEST LAUT.**
Administrateur : **ÉMILE ANACHE.**

Le Coloriste Enlumineur.

NOTRE COURS. (Suite.)

Distinction des différents styles.

Un même sujet traité à des époques différentes.
Comparer les types afin de formuler les principes.



c'était surtout un recueil de documents dans lequel on devait pouvoir, non seulement comparer les différents styles entre eux, mais puiser pour l'histoire des mœurs, du costume, du mobilier, de la vie privée en général.

Malheureusement la publication complète de l'ouvrage n'eut pas lieu, le savant auteur étant mal secondé, à l'époque, par des collaborateurs incompetents ; à peine trouve-t-on quelques-unes de ses planches plus ou moins fidèlement exécutées, dans nos grandes bibliothèques.

Certes, nous n'avons pas d'aussi vastes projets que le comte de Bastard ; d'ailleurs nous n'avons ici ni le format, ni la place, ni le temps nécessaire, mais synthétiquement nous voulons aider, ainsi qu'il l'eût fait, par des exemples comparatifs, à l'étude théorique et pratique de l'art qui nous occupe.

Avant de passer aux applications modernes de l'enluminure, destinées à ceux qui veulent faire de l'enluminure moderne, et afin de bien nous pénétrer du génie des anciens, nous allons les étudier dans leurs différents modes de traiter un même sujet.

Nous prenons donc pour exemple, l'Annonciation, qui est un des sujets les plus souvent traités par l'art

chrétien de tous les temps, et nous allons en donner des reproductions, copies fac-simile en couleur, prises sur de bons originaux de différentes époques, avec les principes pour les comprendre et les méthodes pour les interpréter.

Aujourd'hui nous commençons par l'art Roman du XII^e siècle, ensuite nous donnerons une Annonciation style gothique du XIII^e, puis du XIV^e et du XV^e siècle, ce qui permettra d'en comparer les styles autant dans la composition du dessin que dans la manière d'en traiter le coloris ; de plus, à un point de vue plus élevé et plus subtil, cela nous permettra de suivre la marche de l'esprit artistique suivant les temps et les milieux.

Nous avons choisi ce sujet de l'Annonciation, en vue également des applications pratiques et pensant que mieux que tout autre il pourra convenir, comme première miniature, à un livre d'heures ou à un missel, même à une enluminure à encadrer.

* *

Ce premier spécimen que nous donnons aujourd'hui (d'après un psautier XII^e siècle de la Bibliothèque Nationale) peut, au premier aspect, sembler barbare et grossier aux amateurs superficiels et à ceux qui ne connaissent que les miniatures du XV^e siècle, époque féconde en livres d'heures courants, dont il existe encore de nombreux spécimens.

Nous n'avons pas la prétention de réussir à réhabiliter le XI^e et le XII^e siècle, réputés généralement comme époques d'ignorance et de nullité en fait d'art pictural ; laissons faire le temps : la puissance de conception des artistes de cette époque est à un niveau très différent du nôtre : on a maintenant l'intelligence trop frivole pour les comprendre, voilà tout. Est-ce qu'au point de vue architectural une évolution ne s'est pas déjà produite en faveur des arts du moyen âge ? Est-ce que sous Louis XIV et sous Louis XV nos admirables cathédrales, œuvres des âges de foi, n'étaient pas réputées barbares, à tel point que les souverains et les Mécènes de l'époque dépensaient des sommes considérables pour les mutiler, prétendant les embellir d'après le goût du jour ?... Maintenant on en est heureusement revenu à apprécier les monuments des époques dites d'ignorance et de barbarie...

A présent, en architecture, les styles byzantins, romans et gothiques sont compris et enseignés. Il y a

soixante ans encore, l'enseignement architectural officiel ne comprenait et n'admettait que les ordres ioniques, doriques, etc., en un mot, les styles dits classiques. Maintenant il est bien obligé de faire une large place aux styles que vit éclore ce moyen âge si peu compris, si dédaigné durant trois siècles ; il n'est plus permis à un architecte de talent d'en ignorer les beautés et de nier le génie du moyen âge.

Nous déplorons, nous qui ne sommes pas architecte mais peintre, que la compréhension, la renaissance de la peinture des différents styles du moyen âge soit si en retard sur la compréhension de l'architecture aux mêmes époques. Il est vrai, nous ne nous le dissimulons pas, que ce n'est qu'après de grandes difficultés que l'on arrive à triompher de la routine et à former le goût de ses contemporains. D'ailleurs il existe un obstacle : les merveilles de l'architecture frappent les yeux forcément, s'imposent d'elles-mêmes et parlent aux foules par leurs masses ; les enluminures, au contraire, conservées, reléguées dans l'ombre des bibliothèques, ne se manifestent que si l'on se donne la peine de les rechercher, de feuilleter les livres précieux qui les contiennent : elles n'ont comme admirateurs qu'un public d'élite, de raffinés, de délicats.

Au XI^e et au XII^e siècle, époques monastiques, les manuscrits restaient dans les abbayes, collégiales ou chapelles palatines pour lesquelles ils avaient été faits et où ils servaient aux lectures, à l'office en commun, aux solennités ; il n'était pas encore question de bréviaires ou de livres d'heures pour les particuliers ; à ce moment l'image s'adressant à des érudits, à des théologiens était surtout intelligible pour eux : l'enluminure était dans la phase hiératique ; plus tard nous arriverons à la phase naturaliste. N'oublions pas qu'au XII^e siècle les enlumineurs étaient des moines ou des oblats vivant dans le monastère ou encore des moniales (1).

A ce moment, l'enluminure parlait donc aux yeux le langage que parlait à l'intelligence la théologie et la littérature sacrée. L'érudit et symboliste artiste-moine du XII^e siècle ne cherchera pas, dans sa composition, à imiter la nature, à continuer la campagne, la rue, l'édifice... A quoi bon représenter des choses que l'on voit tous les jours ?... Non, son ciel sera, par exemple, d'or richement ouvré ; la matière la plus précieuse, la

1. Le plus célèbre manuscrit du XII^e siècle, l'« *Hortus deliciarum* », qui fut brûlé en 1870 à Strasbourg lors du bombardement de cette ville et dont les archéologues déplorent la perte, était l'œuvre des moniales de l'Abbaye de Landsperg. Le Père Cahier, dans ses « *Mélanges d'archéologie* », pense avec raison que tant de richesses artistiques, accumulées, tant de compilations scientifiques et littéraires n'avaient pu être l'ouvrage d'une seule femme, de l'Abbesse Herrade, dont le nom seul est connu pour être l'auteur de ce célèbre manuscrit. Il est certain que l'Abbesse Herrade a dû y faire travailler toutes les religieuses lettrées de sa communauté ; il ne faut pas oublier que les monastères de femmes étaient, à cette époque, et bien auparavant, des foyers littéraires et artistiques qui n'avaient rien à envier à ce point de vue aux monastères d'hommes.

plus brillante sera employée, afin de montrer qu'il n'existe rien de trop rare pour traduire l'atmosphère extra-naturelle dans laquelle il fera vivre et se mouvoir des êtres divins et des personnages de rêve.

Plus tard les « *ymaigiers* » du XV^e siècle, ayant à traiter le sujet de l'Annonciation, représenteront Marie agenouillée à son prie-Dieu ou assise au pied de son lit ; tous les détails du mobilier et de la chambre Virginale seront traités avec un soin et une minutie qui, certes, apporteront de précieux documents aux âges futurs, mais qui eussent été dédaignés par un artiste du XII^e siècle, comme indignes, d'abord, du temps qu'exigerait la représentation de ces accessoires non obligés et dont le texte évangélique ne parle pas. Notre moine-artiste eût surtout considéré inopportuns ces accessoires comme étant susceptibles d'égarer, d'éparpiller l'attention, au lieu de la laisser se concentrer sur les personnages, sur leur attitude et leur expression.

C'est d'après ce principe que, même durant tout le moyen âge, dans les compositions qui comportent de nombreuses figures, les personnages principaux sont dessinés plus grands que les autres et sans suivre aucune loi de perspective ou de naturalisme, l'artiste se mettant au-dessus de ces lois pour n'obéir qu'à la logique et cherchant avant tout à mettre en évidence le personnage sur lequel il veut attirer l'attention.

* * *

Dans notre exemple, dans cette Annonciation du XII^e siècle, les attitudes et les expressions sont donc en parfait rapport avec le sublime dialogue du texte sacré, aucun détail superflu dans la mise en scène n'en complique la simplicité. Ici l'ange ne s'agenouille pas devant Marie et ne porte pas à la main une branche de lys, ainsi qu'on le représentera souvent dans les siècles qui suivront ; l'artiste du XII^e siècle s'inspire du texte seul, mais ce texte lui est familier, il l'a médité longuement, aussi il en reproduit l'essence et le symbole.

Nous voyons d'après la légende évangélique que le narrateur sacré ne s'attarde pas ici en des descriptions de lieu et d'accessoires : « *Et ingressus Angelus ad eam dixit : Ave gratia plena.* » « Et l'Ange parvenu vers elle dit : Salut pleine de grâce. » Il est à peine arrivé et le dialogue commence de suite. On remarquera que les pieds de l'Ange ne touchent pas le sol, un pan de son manteau est soulevé par l'air pour montrer qu'il plane encore ; ses ailes, qui n'ont pas eu le temps de se replier, dépassent la bordure du dessin, l'une d'elles est encore dehors tandis que le Messager est parvenu surnaturellement jusqu'à la Vierge, à travers toute muraille, toute loi naturelle et régulière symbolisées ici par l'encadrement géométrique dont la pointe de l'aile dépassante choque la symétrie régulière, le laissant cependant paraître dans toute son intégrité : le Mystère qui va s'accomplir, est ainsi délicatement exprimé aux intelligences subtiles des lettrés du XII^e siècle.

L'attitude de la Vierge, tout en conservant sa noblesse hiératique, est empreinte d'une sorte de crainte et de surprise : « *turbata est*, » elle est troublée et de cette apparition et de ce qu'elle entend ; le geste bénissant de la main droite de l'Ange explique les paroles qu'il prononce à ce moment, après l'avoir saluée : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

Interprétation de l'Annonciation style Roman XII^e siècle.

LE dessin étant décalqué avec soin sur le vélin tendu, on commencera par appliquer de la pâte-mixtion sur toutes les parties qui doivent être

dorées ; inutile de réserver les nimbes, on les tracera après coup et plus tard sur l'or une fois bruni, par un double trait de noir d'ivoire au milieu duquel la pointe du brunissoir gravera un perlé sur le cercle d'or réservé entre les deux sertissures noires.

Les chairs ainsi que les robes seront traitées non en pleine gouache mais en demi-transparence par un mélange de brun rouge, d'ocre jaune et d'un peu de blanc d'argent. Lorsque cette teinte locale sera sèche on posera les ombres franchement avec la même teinte mais plus foncée et sans addition de blanc ; pour les ombres des chairs on ajoutera du vert rompu composé de terre de Sienne naturelle et d'outremer.

(A suivre.)

L. A. FOUCHER.

Archives de Famille.

1. *Archives* est défini par Boiste : « Anciens titres, chartes, lieu où on les garde, dépôt d'actes. »

Les archives d'une famille sont le groupement de tous les actes publics qui la concernent : elles se complètent par la collection des actes privés, comme sont la correspondance, les mémoires, etc.

2. Sous le nom général d'archives, on peut entendre la *généalogie*, les *actes*, les *albums*, les *livres de raison*, les *pièces* de toutes sortes qu'il est utile de conserver et enfin les *documents relatifs aux ancêtres*.

3. Le tableau généalogique, nécessairement restreint, trouve son développement naturel dans le livre de raison, autrefois très usité et qui semble revenir en faveur. On sait que la Société de Saint-Augustin en a donné une riche et très artistique édition. Ce registre spécial, où les événements principaux de la vie extérieure et intime s'inscrivent au jour le jour, forme comme la chronique d'une famille. En première ligne y figurent les naissances et baptêmes, les mariages, l'entrée dans les ordres ou en religion, les décès. A propos des morts, je voudrais qu'on y relevât leur épitaphe. Ne sont pas à négliger non plus les images mortuaires et lettres de faire part de toutes sortes. Tout ce qui peut renseigner et intéresser la postérité mérite d'être soigneusement colligé et classé.

4. Un dossier spécial ou un carton sera réservé aux actes, contrats de mariage, donations, acquisitions, etc. Voilà pour le temporel.

Une catégorie à part sera constituée pour les fonctions officielles, aussi les décorations et récompenses honorifiques.

Je ne vois pas pourquoi ne seraient pas également gardés les titres spirituels, tels que bénédiction apostolique, diplômes de confrérie, affiliation, etc.

5. L'état de la fortune s'établira strictement, avec énumération des revenus, rentes, traitement, etc.

Il serait bon d'y joindre un inventaire du mobilier, détaillant les objets d'art et d'archéologie qui ont une valeur réelle.

6. La bibliothèque aura un compartiment affecté aux ouvrages concernant la famille ou émanant de ses membres : ce souvenir personnel doit tenir au cœur des époux et des enfants, petits-enfants et neveux.

Un recueil d'articles de journaux et de revues sur cette matière n'est pas à dédaigner, car les uns et les autres disparaissent promptement et, le cas échéant, on ne saurait où les retrouver.

Les collectionneurs auront leur catalogue, afin d'attester quelle fut la somme de leur labeur patient, en cas de dispersion ultérieure.

7. Le présent réclame les portraits de famille, ce qui est facile désormais grâce à la photographie. Il y a là les éléments d'un premier album, qui n'aura d'utilité réelle dans l'avenir qu'autant qu'on aura pris la précaution d'inscrire au revers du carton, les noms, titres, âge, date, résidence, etc. de la personne représentée.

Je voudrais, dans un second album, non plus personnel, mais topographique, une série de vues des lieux habités ou possédés par la famille. Ainsi maison de ville, château, fermes, sans oublier le pittoresque, comme étangs, bois, cours d'eau, etc.

8. Sous le titre de *pièces justificatives* on fera des liasses de tous les documents dont la conservation s'impose ; chacun d'eux aura sa chemise, portant un titre et une date, de façon à reconnaître le contenu au premier coup d'œil.

9. Une section distincte sera faite pour les archives ancestrales. Si le chartrier a été dispersé ou détruit à la Révolution, il importe de le reconstituer dans la mesure du possible. A défaut d'originaux, on se contentera de copies, prises sur les imprimés des bibliothèques et les manuscrits des dépôts publics. Il y a même là souvent matière à une publication, qui ferait honneur à une famille, dont elle affirmerait ainsi l'antiquité et la noblesse.

X. BARBIER DE MONTAULT.

La signification des Armoiries.



1.

POUR Richelet, *armes* ne se dit qu'au pluriel ; Boiste est plus logique, en acceptant le singulier *arme*. Tous deux ne reconnaissent que le pluriel à *armoiries*. Il y a lieu de protester contre cet abus lexicologique et de rétablir l'ordre normal. L'unité exige le singulier : on doit donc dire *une arme, une armoire*, comme on a *un blason, un écusson*, puisque tous ces mots sont synonymes. Le pluriel forme une réelle bizarrerie quand il s'agit d'une unité : exemple *les armoiries de Bossuet*, qui est évidemment pour *l'armoire personnelle à*

Bossuet, car l'évêque de Meaux n'en avait pas plusieurs.

2. Je continuerai la guerre aux dictionnaires en contestant leurs définitions, qui ne sont certainement pas d'un spécialiste :

« *Armes* : armoiries de quelque empire, royaume, état, province, famille ou d'un particulier. Les *armes parlantes* sont celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la maison qui les porte. — *Armoiries*, armes de famille peintes et enluminées. » (Richelet.)

« *Arme*, terme de blason, armoiries, écu, les figures dont il est chargé et propres à une famille, à une personne noble. *Armes parlantes*, qui expriment le nom. — *Armoiries, gentilitia*, terme de blason, armes, attributs distincts des familles nobles, livre d'armoiries, leur représentation. » (Boiste.)

Il y a là une singulière confusion dans l'explication de termes plus clairs par eux-mêmes, car les armes ne sont pas nécessairement *peintes et enluminées*, mais aussi sculptées, gravées et moulées ; de plus, elles ne sont pas exclusivement le privilège de la noblesse ; enfin, armoiries ne s'entend ni d'un *livre*, ni d'une *représentation*, mais du blason lui-même et de tout ce qu'il comporte, figures, attributs et insignes.

3. Je définirais plus correctement *l'armoire* : Un signe conventionnel, d'ordre social, employé pour distinguer, sous une forme déterminée, certaines collectivités ou individualités.

Pour sortir de la généralité, entrons dans les détails concrets.

Le *signe* est une marque, un indice de désignation, un moyen de reconnaissance. Dans l'art héraldique, il prend le nom d'*écu* ou de *devise*, car il se présente sous la double forme d'*armoiries* et d'*emblèmes*.

Ce signe est *conventionnel*, parce qu'il n'a pas en soi une valeur absolue ; il peut seulement mettre en avant celle qu'on lui attribue de commun accord.

Accepté par la société qui l'emploie, il est donc d'*ordre social*, aidant à distinguer et classer les

personnes qui font partie de cette même société.

Son but est alors éminemment distinctif et séparatif, à la fois des individus isolés et des collectivités, de quelque façon qu'elles se présentent, familles, corporations, communautés, etc.

La forme du signe distinctif est soumise à des règles spéciales qui constituent la *science des armoiries*, dont on ne peut sans inconvénient s'écarter dans la pratique.

4. La noblesse a, la première, créé et adopté les armoiries, qui sont *nobles* au premier chef ; mais il ne s'en suit pas logiquement qu'elles soient tellement propres à la noblesse, que personne ne puisse en porter en dehors d'elle. Tout noble a des armoiries, c'est son droit incontestable. D'autres en ont également et légitimement, quoiqu'ils ne soient pas nobles.

Il y a longtemps déjà que les bourgeois en prennent, d'Hozier lui-même l'a reconnu ; mais cette usurpation, si c'en est une, ne tirait pas autrefois à conséquence. Le bourgeois, en se rapprochant de la noblesse et en l'imitant sur un point, tendait visiblement à s'élever au-dessus du vulgaire, manants et roturiers. C'était l'indice d'une situation aisée et souvent aussi, de quelques fonctions publiques, plutôt honorifiques, comme maires et échevins.

Le clergé, dès le principe, en dehors de toute idée de noblesse, a admis que ses membres, principalement les dignitaires, fissent usage d'armoiries : tels furent les évêques, les prélats, les chanoines, les curés, etc.

Il en fut de même pour les corps religieux, par exemple les chapitres. Les réguliers ne voulurent pas rester en retard : il y eut dès lors des armoiries d'abbés, d'abbesses et d'abbayes ; de prieurs, prieures et prieurés ; d'ordres religieux, de congrégations, de couvents, de communautés, de confréries.

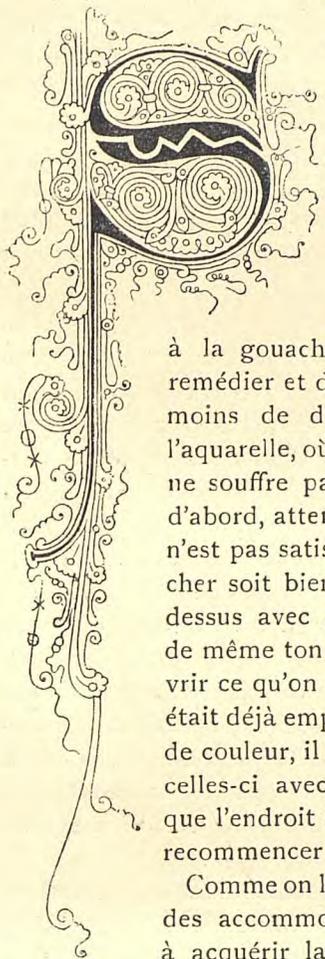
Entrant aussi dans cette voie, les corporations laïques d'arts et métiers arborèrent des armoiries, dont l'usage s'étendit, comme l'a constaté Richelet, aux empires, royaumes, états et provinces, ce qui était rendu presque nécessaire par l'ornementation des bannières, des monnaies, des poids et mesures légales.

5. Dans ces conditions, *l'armoire* n'a donc que la signification qu'on lui prête et il ne s'y attache pas essentiellement l'idée de noblesse. On peut continuer, à l'occasion et conformément à une louable tradition, de se servir de ce signe distinctif, mais en n'oubliant pas non plus d'accepter sans restriction les règles spéciales qu'il impose : dans l'état actuel de nos connaissances, vulgarisées de toutes manières, l'ignorance ne serait pas une excuse acceptable, quoiqu'elle soit encore trop commune. Mais à ceux qui ne savent pas et par conséquent ont raison de douter d'eux-mêmes, reste la ressource de consulter les maîtres qui, heureusement, ne font pas défaut et qui considèrent toujours comme un plaisir d'obliger les autres.

X. BARBIER DE MONTAULT.

La Gouache décorative et pittoresque.

(Suite.)



En travaillant il était arrivé ; quelques accidents sur le sujet peint ou sur le fond de celui-ci ; soit qu'on ait été obligé d'effacer des taches ou des parties mal venues, il n'y aurait pas lieu de s'en alarmer outre mesure ; car en peignant à la gouache, il est assez facile d'y remédier et de les faire disparaître avec moins de difficultés qu'en peignant à l'aquarelle, où la transparence des teintes ne souffre pas de surcharge. Il faudra d'abord, attendre que la partie dont on, n'est pas satisfait ou qu'il s'agit de retoucher soit bien sèche, puis on repeint par dessus avec de la gouache exactement de même ton et assez épaisse pour couvrir ce qu'on veut cacher. Si cette partie était déjà empâtée par plusieurs couches de couleur, il serait préférable d'enlever celles-ci avec une éponge et d'attendre que l'endroit soit complètement sec pour recommencer à peindre.

Comme on le voit, il y a avec la gouache des accommodements et on arrive vite à acquérir la pratique nécessaire pour

faire une œuvre intéressante, en travaillant avec goût et persévérance.

Nous avons déjà nommé les subjectiles employés ordinairement pour peindre à la gouache. Généralement, on les trouve tout préparés chez les marchands de couleurs, mais comme beaucoup d'amateurs et d'artistes habitant la province ne sont pas toujours à même de se les procurer vite et facilement tels qu'ils les voudraient, nous leur indiquerons ici, la manière de s'y prendre pour préparer les différentes matières sur lesquelles on doit travailler.

Au reste, ce sont des opérations qu'il n'est pas inutile de connaître et en les faisant soi-même, on est plus certain de la durée de l'œuvre.

Ce sont quelquefois, des travaux fastidieux et très prosaïques, — nous en convenons facilement — que tous n'ont pas la patience d'entreprendre ; mais cependant, si l'on veut assurer la conservation de son œuvre, il faut d'abord se rendre compte de la valeur du champ sur lequel on va peindre ; absolument comme l'architecte s'assure de la stabilité du terrain supportant l'édifice qu'il construit.

Nous avons dit un mot des papiers, mais nous ne saurions assez attirer l'attention des peintres sur leur

qualité qui laisse trop souvent à désirer, surtout à notre époque de concurrence et de contrefaçon.

Le papier employé doit être fabriqué avec du chiffon de toile seulement et être blanchi naturellement ; c'est-à-dire, par l'action de l'eau, de l'air et du soleil. Malheureusement, beaucoup de papiers destinés au dessin, au lavis, à l'aquarelle et à la peinture à la gouache, ne remplissent pas du tout ces conditions de fabrication.

Certains fabricants sans scrupules y introduisent du coton, qui coûte moins cher, et de la terre de pipe ou du kaolin, pour le faire peser davantage, ces papiers se vendant au poids. Pour les blanchir, ils se servent d'agents chimiques qui activent l'opération et sont plus tard, une cause presque certaine de la destruction des couleurs.

Dans les bons papiers, la colle doit être répartie également dans la pâte lors de la fabrication et non étendue à la surface après coup, ce qui produirait des taches par suite de la décomposition de la première, sous l'influence de l'humidité.

En règle générale, il est toujours très important de tenir son papier dans un endroit très sec, car lors même qu'il aurait été bien collé, il est toujours susceptible de se *piquer*, si on ne prend cette précaution.

Le papier bien conservé s'améliore en vieillissant ; c'est pourquoi, certains artistes en font une assez grande provision après avoir reconnu sa bonne qualité de fabrication et le conservent soigneusement à l'abri de l'humidité.

Lorsque l'on veut peindre sur certains papiers sans colle, comme des papiers de couleurs par exemple, sur lesquels on fait souvent d'assez beaux travaux décoratifs, il est nécessaire de les encoller avant de travailler dessus.

Pour cela, on peut se servir de la préparation suivante : On fait fondre séparément dans un demi-litre d'eau chaque fois, 25 grammes de colle de Flandre, 50 grammes d'alun en pierre et gros comme une noisette de savon ordinaire. Après avoir mélangé le tout ensemble, on passe dans un linge.

Cet encollage est ensuite étendu avec un large pinceau en blaireau des deux côtés de la feuille et quand celle-ci est sèche, ce qui ne tarde pas, on la tend comme nous l'avons dit précédemment.

Si le papier refusait de prendre le couleur par suite de la surabondance d'encollage, il faudrait employer dans ce cas un peu de fiel de bœuf délayé dans l'eau et en mettre un atome dans la couleur. Un peu d'eau-de-vie peut rendre le même service que le fiel de bœuf.

Le vélin n'est plus guère employé de nos jours que par les miniaturistes. Cependant certains artistes gouachent encore sur cette matière des sujets de fleurs et des motifs de genre très intéressants et très délicats. Plusieurs éventailistes en font aussi usage.

Autrefois, on trouvait dans le commerce des vélin dits vélin de Flandre, de Normandie, de Picardie et d'Angleterre. Ceux de ces derniers pays étaient le plus estimés. L'Angleterre fournissait un vélin doux et blanc, mais celui de Picardie lui était encore préféré.

Le vélin qui est un produit animal, n'est autre chose que de la peau de veau mort-né.

C'est en somme un parchemin de très belle qualité. Le meilleur est celui qui provient de veaux à poils blancs ; celui fourni par les veaux rouges et noirs est de qualité moindre et est souvent couvert de taches qu'il est difficile de faire disparaître.

Cette matière a le désagrément d'être gras par places et de présenter une surface plus ou moins grenue, où la couleur s'attache d'une façon inégale, malgré le soin qu'on ait pris de la poncer.

Avant de commencer son travail, on doit s'assurer que le vélin ne boit pas et qu'il n'offre pas de matières spongieuses. Pour cela, on l'humecte légèrement avec un peu de salive et s'il ne sèche pas immédiatement, c'est un signe qu'il est de bonne qualité ; si au contraire, il séchait aussitôt, on devrait le rejeter.

Cependant, la gouache étant opaque, peut à certains endroits cacher des défauts de la peau, ce qui serait impossible en peignant à la miniature ou à l'aquarelle. Il n'y a donc pas toujours lieu de se montrer aussi difficile sur le choix de sa feuille de vélin qu'un aquarelliste.

Pour peindre, on le tend sur un carton, un panneau ou une plaque métallique, au dos de laquelle on replie les bords du vélin, en les attachant avec des punaises ou en les collant pour empêcher l'humidité de le faire gondoler.

On peut le tendre aussi sur un châssis d'aquarelle, un stirator en bois ou le stirator Lefranc en métal, tels que nous les avons décrits au commencement de cet article.

La peau de vélin se vend toute préparée dans le commerce ; nous n'entrerons donc pas dans les détails de sa préparation, ce qui serait d'ailleurs long et peu pratique.

On trouvait encore, il y a quelque temps, assez facilement des papiers vélin de Hollande ou d'Angleterre faits à la main, d'un grain fin, uniforme et pointu qui, sans avoir les qualités de la peau de veau, se prêtaient assez facilement au travail de la gouache. Beaucoup de peintres de fleurs et de miniaturistes l'employaient.

Aujourd'hui, ce papier fait à la machine n'a plus les qualités du précédent et pour cette raison est beaucoup délaissé.

Quoique l'ivoire soit plus généralement employé par les miniaturistes que par les peintres de gouache, nous croyons utile d'en dire quelques mots, à titre de renseignement. Il est bien entendu que les peintures traitées sur cette matière ne peuvent jamais avoir

une très grande dimension, l'ivoire se vendant en feuilles variant ordinairement de un centimètre, jusqu'à un décimètre. On le choisit d'ordinaire d'une teinte bleuâtre : c'est ce qu'on appelle l'ivoire vert. Il est alors moins sujet à se fendre et à jaunir. On doit aussi l'examiner en tenant la plaque verticalement pour voir le jour au travers et se rendre compte qu'elle ne contient pas de défauts, de taches, de trous, et qu'elle n'est pas traversée par des veines en forme de rubans qui produiraient pendant le travail, surtout si celui-ci est d'une certaine délicatesse, des effets fâcheux et désagréables.

Pour préparer l'ivoire, on le gratte avec un morceau de verre ou avec un rasoir bien tranchant et dépourvu de brèche pour éviter de faire des sillons qu'il serait ensuite difficile de faire disparaître. Quand la feuille est bien grattée, on promène dessus, et en frottant circulairement avec un bouchon, ou un tampon de papier bien collé, de la poudre de pierre ponce pulvérisée très fine et même tamisée. Quand la plaque sera devenue mate et paraîtra suffisamment poncée, mais non polie, on chassera cette poudre avec un blaireau ou autre gros pinceau sec.

Quelques miniaturistes remplacent la poudre de pierre ponce par un os de sèche qui remplit parfaitement le même office, à la condition, toutefois, qu'on ait eu soin, auparavant d'enlever la partie écaillée, dont une seule parcelle suffirait à rayer profondément l'ivoire.

L'ivoire ainsi poncé est prêt à l'emploi. Autrefois, on le lavait avec du coton imbibé de vinaigre blanc, d'alun ou même d'eau salée ou alcaline ; mais ces procédés avaient souvent pour résultat de nuire aux couleurs.

Les miniaturistes qui ont souvent besoin de blanchir l'ivoire pour leurs travaux délicats, font cette opération au moyen de la chaleur, en exposant la plaque soit au soleil, en la plaçant entre deux verres, soit à la chaleur d'un poêle. Quand on s'aperçoit qu'elle se recoquille, il est temps de la retourner de l'autre côté pour éviter sa déformation. Il faut aussi la chauffer légèrement et seulement au degré convenable pour que la plaque ne perde pas sa transparence et ne devienne pas cassante en se desséchant.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette matière, qui, comme nous le disions plus haut, rentre surtout dans le domaine de la miniature.

Les peintures à la gouache sur bois et sur cuir pour l'ornementation des objets de fantaisie s'exécutent ordinairement sans fonds. Ce sont des compositions légères, souvent spirituelles, mais en somme peu sérieuses.

On peint dans ce genre des objets en bois, dit bois de Spa, et maints bibelots, dont la mode enrichit tous les jours les articles du commerce, dits articles de Paris.

Il importe, lorsqu'on peint ces objets, de ne pas salir ou fatiguer le champ sur lequel on travaille par des faux-traités ou des grattages. On devra donc, si on n'est pas assez sûr de soi, pour dessiner son sujet directement, le décalquer sur l'objet à peindre après en avoir arrêté la composition avec du papier calque. Il faudra ensuite passer une préparation sur la silhouette de toutes les parties qui doivent être recouvertes de couleur. Pour cela, on aura recours à un encollage léger d'amidon et de blanc d'argent, et quand il sera sec, on procédera à la peinture comme sur le papier, en évitant les trop grands empâtements.

Cet encollage peut servir pour le bois et pour le cuir.

Indépendamment de ces peintures d'agrément que nous notons seulement pour mémoire, on fait sur bois des peintures à la gouache très sérieuses. On y peint sur des panneaux, absolument comme à l'huile. Bien souvent même, on peut se servir des panneaux préparés pour la peinture à l'huile ; mais au préalable, ils devront être dégraissés. Comme leur enduit est le même que celui qui recouvre les toiles ; pour l'un et pour l'autre, voici comment il faudrait s'y prendre pour les mettre en état de recevoir la couleur gouachée :

Après avoir coupé une grosse pomme de terre en deux, on en frotera la surface à peindre de la toile ou du panneau, et aussitôt que la pomme de terre séchera, on en coupera chaque fois une tranche très fine, de manière à ce que la surface graisseuse soit constamment en contact avec le jus du tubercule. Quand toute la surface sera ainsi dégraissée, on la lavera avec une éponge afin qu'il ne reste plus de jus de pomme de terre. Si l'eau ne se répandait pas également sur toutes les parties, ce serait un signe que la surface n'aurait pas été suffisamment dégraissée. Il faudrait alors recommencer l'opération. Pour plus de sécurité, on peut repasser par dessus, une couche de fixatif pour l'aquarelle de Vibert que l'on étendra avec un large pinceau. A la rigueur, on pourrait peindre à la gouache et à l'aquarelle sur les matières préparées à l'huile, en y passant plusieurs couches de ce fixatif et en laissant sécher.

Si les toiles ou panneaux ne sont pas préparés du tout, cela vaut encore mieux. Dans ce cas, on appliquera sur le panneau qui aura été bien plané, un encollage fait de gélatine, de lait et de colle forte dans

lequel on aura délayé du blanc d'Espagne et de la céruse, ou mieux encore, du blanc de zinc. On donnera deux couches de ce mélange : l'une dans un sens et la seconde dans un autre, après avoir laissé sécher la première. Quand la surface sera bien sèche, on la poncera soigneusement. Elle sera alors prête à recevoir la gouache.

M. J. B. Vibert, dans son ouvrage : la *Science de la Peinture*, qui est un abrégé du cours public qu'il a fait à l'École des Beaux-Arts, préconise un autre moyen, qui, sans avoir la vogue du premier, peut rendre de grands services par sa promptitude à préparer et à sécher. Cet enduit a cela de particulier qu'il peut servir indifféremment pour peindre à l'eau ou à l'huile.

Voici sa composition :

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Fixatif à l'aquarelle . . . | 20 grammes. |
| Résine de Dammar . . . | 3 grammes. |
| Oxyde de zinc | 3 grammes. |

Après avoir bien trituré ensemble ces trois ingrédients, on étend le mélange avec un couteau ou une brosse à peindre sur la toile ou le panneau, selon qu'il est préparé plus ou moins épais. On peut le rendre plus fluide en y ajoutant du liquide dissolvant du fixatif d'aquarelle.

Pour préparer la mousseline sur laquelle on veut peindre, on borde d'abord le pourtour de celle-ci avec un ruban de fil cousu à point de surjet et on la tend, après l'avoir mouillée, sur un cadre, un châssis ou un stirator en métal, ce qui est préférable.

On y applique ensuite l'apprêt suivant : Faire tremper de la gomme adragante, coupée en morceaux, dans de l'eau, pendant douze heures, pour qu'elle se gonfle et absorbe entièrement ce liquide ; on y ajoute ensuite une certaine quantité d'eau et on fait chauffer le tout afin d'obtenir une dissolution complète et claire. On la retire alors du feu pour la laisser tiédir et, avant qu'elle soit prise ou gelée, ce qui ne tarderait pas, on en applique une couche sur la mousseline avec un large pinceau, de manière à couvrir le plus de surface en peu de temps.

Il faut ensuite laisser sécher la mousseline.

R. DE LA HORIE.

(A suivre.)

Au Cercle de l'Union artistique.



CI comme au cercle Volney les portraits abondent. Nous en avons relevé une quarantaine sur les cent vingt-cinq numéros du catalogue.

Les gens du monde aiment à se faire peindre par un nom. Ce nom leur en donne-t-il toujours pour leur argent ? Hélas ! Mais que les maîtres brevetés pré-

lèvent sur la vanité de leurs modèles un impôt souvent excessif, qu'importe !

Heureusement tous nos contemporains ne demandent pas à la signature qui aura paraphé la reproduction plus ou moins ressemblante de leur prétentieuse banalité de les faire passer à la postérité, et ceux, gens de sens et d'esprit, qui n'ont d'autre

souci que de conserver à leur famille un souvenir fidèle, peuvent, s'ils ont quelque goût, trouver encore des artistes de talent qui n'exigent point le Pactole pour prendre leurs pinceaux. Et les œuvres de ces artistes-là sont, tout aussi souvent que celles des maîtres, de bonnes toiles : il y a chez les peintres deux manières au moins de comprendre la pose.

M. Carolus-Duran a fait le *Portrait de Pierre* — son fils, paraît-il. M. Carolus-Duran a une telle maestria qu'il pouvait sans compromettre son budget s'offrir ce délassement de peindre son *grand garçon* en cuirassier ou plutôt en cuirasse.

Un vaste chapeau à la Greenaway d'où s'échappent des boucles blondes et sous lequel se devine un joli minois, une robe lilas à grands dessins écossais, deux petons chaussés de cuir jaune ; toutes ces mignardises enfantines silhouettées sur une grande ombrelle rose tendre et une jonchée de fleurs pâles : un portrait de petite fille par Boutet de Monvel.

Un autre portrait de fillette, plus sérieux celui-là. Cette enfant, au regard pensif, dont le front se voile mystérieusement de l'ombre portée par le grand chapeau à plumes, dont les papillotes d'un joli blond cendré encadrent de caresses le pur visage, dont les petites mains reposent si simplement sur les genoux, cette enfant est adorable à voir, et il n'est pas jusqu'à la sévère toilette de velours vert, en laquelle M. Vollon l'a peinte, qui n'ajoute un nouveau charme à sa délicate distinction.

Le portrait de M. le baron Sipièrre, signé par M. Benjamin Constant, est encore une œuvre magistrale, mais moins complète cependant que l'étude préparatoire pour le portrait de Lord Dufferin exposée au Cercle Volney et qui excita notre enthousiasme.

Au bas des portraits devant lesquels nous avons eu plaisir à nous arrêter, nous avons lu les noms de MM. Axilette, Besnard, Blanche, Wencker, Weerts, Comerre, Cormon, Friant et Bouchor. Ce dernier artiste a été particulièrement bien inspiré par le masque si remarquablement vivant du poète Richepin.

MM. Bonnat, A. Morot et Machard ont aussi exposé des portraits.

Mais, passons aux paysagistes.

Les œuvres de M. Dauphin : *Le Castiglione (arsenal de Toulon)* et *la baie du Cap Brun (Méditerranée)* ne souffrent aucunement — c'est le meilleur compliment leur faire — du proche voisinage d'une magnifique étude provençale de M. Montenard.

Les toiles de M. A. de Clermont sont empreintes d'une mélancolique poésie.

La rivière de M. Lamy est un petit chef-d'œuvre aussi bien par la délicatesse du ton que par la préciosité point mesquine de la touche.

Ce n'est pas en quelques lignes que nous pouvons rendre compte, peindre à notre tour par des mots, l'admirable paysage d'eau de M. Harrison. Il faudrait pour en parler dignement plusieurs colonnes du *Coloriste-Enlumineur* et surtout une longue méditation devant l'*Œuvre*, car c'est une œuvre. Du mystère et de la lumière, de la profondeur et de la transparence, des hardiesses et des délicatesses, des recherches et des trouvailles et bien d'autres choses encore...

Mais sans oublier MM. Le Poittevin, Nozal, O'Callaghan, un paysagiste parisien toujours rencontré avec plaisir, et Duthoit, un enlumineur que nous présenterons un jour, espérons-le, de plus ample manière à nos lecteurs, arrivons aux tableaux de genre sans perdre notre temps devant les détestables productions de M. Ferrier qui, malgré une exécution irréprochable, sont, à nos yeux du moins, sans valeur artistique : des biscuits de Sèvres tour à tour coloriés par MM. Henner et Bouguereau. De ce dernier nous noterons tout de suite deux fillettes — le

peintre doit subventionner un orphelinat de petites italiennes — sur *la grève*. Oh ! une grève d'opéra-comique. Ne craignez rien pour les pieds nus des jolies mendiante de M. Bouguereau.

M. Dagnan-Bouveret, sans négliger son dessin, et sans tomber dans la vulgarité, vous émeut autrement. Sa *Brettonne* est saisissante de grandeur en sa rustique simplicité. Accotée à une barrière de bois avec son bonnet ailé sur sa tête, son corsage court sous lequel on voit se soulever sa robuste poitrine, son regard clair, elle est, cette fille d'Armorique, bien que de lignes un peu mâles, d'une très réelle beauté féminine par la candeur de son visage et la dignité de son attitude.

M. Aublet se répète moins peut-être encore que M. Adan, qui abuse vraiment trop de la saison des feuilles mortes et dont le talent devient presque photographique. Que nous sommes loin du : *Soir d'automne* ou même de la *Fille du passeur*, toujours revue avec plaisir au Musée du Luxembourg.

M. Jules Lefebvre, séduit par la chevelure flamboyante d'une belle fille au pur profil, en a peint un à un les fils d'or rouge pour les couronner en masse de lauriers d'or vert : *Laurina*.

Le Laboureur de M. Roll a de la grandeur.

Quant à M. Gervex il ne respecte même pas la beauté du plus admirable des mystères chrétiens, sans quoi il n'eût pas donné le titre de Nativité à la toile — triste fait divers de mœurs villageoises — qu'il a exposée.

Afin de garder du cercle de l'Union artistique une meilleure impression rappelons avant de lui dire à l'an prochain, le tableau militaire de M. Detaille : *Pièce en batterie, souvenir de 1870*. Est-ce la peine de dire que cette petite toile est peinte avec un soin méticuleux, qu'il ne manque pas une vis au canon, pas une mollette aux éperons des canonniers, pas un fil d'or aux galons des officiers ? Que voulez-vous : l'habitude est une seconde nature. Mais il faut néanmoins reconnaître au Président actuel de la société des artistes français un talent hors ligne et le saluer comme étant le seul peintre militaire capable de dire son mot aujourd'hui que sont morts de Neuville et Meissonnier.

Louis DE LUTÈCE.

A l'Éclectique.

LES petits salons sont si nombreux, — n'allez pas croire que nous nous en plaignions : ils sont autrement agréables et faciles à bien voir que les grands — qu'il est impossible de parler de tous dans une revue mensuelle. Mais nous aurions des remords en ne rappelant pas à nos lecteurs que l'Éclectique a, du 12 au 30 mars, convié ses amis — le nombre s'en accroît chaque année — à venir admirer, chez Georges Petit, les œuvres de ses membres. Nous avons été des premiers à nous rendre à l'invitation qui nous avait été fort aimablement adressée et c'est avec un réel plaisir que nous avons retrouvé, en leurs toiles, M. Chabas, le peintre des rêveries ; M. Havet, toujours intéressant, mais tout particulièrement bien inspiré par une *Allée de peupliers*, à Villennes et une *Rue à Medan, le soir*, admirablement calme dans sa clarté lunaire ; M. Jousset, auteur entre autres peintures lumineuses, d'une *Rade de Cadix, le matin* qui est un éblouissement ; M. Vincent-Darasse, l'artiste de talent qui rapporte chaque année maintes bonnes études de Noirmoutiers et enfin M. Ogier, qui sait mettre la mer, vous entendez bien : la mer ! dans des petits panneaux pas beaucoup plus grands que la main.

Louis DE LUTÈCE.

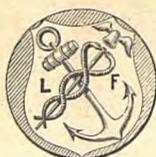
Le Gérant : G. STOFFEL.

LEFRANC & C^{IE} PARIS

Exposition Universelle 1889. — DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES

en tubes moites pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES

pour la Peinture à l'huile
Couleurs et Vernis de J. G. VIBERT
Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES A PEINDRE — PANNEAUX PIERRES A ENLUMINER
ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS ENCRE DE CHINE LIQUIDE

ENCRE SPÉCIALE POUR ENLUMINURE

MATERIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.

LE LIVRE DE FAMILLE



EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressants leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée ou dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous venons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la *généalogie ascendante*. Quant à la *généalogie descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (*facultatives*).

FASCICULE I. — Album pour portraits.

Frontispice.
10 feuilles.

FASCICULE II. — Armorial.

Frontispice.
4 feuilles en blanc

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuilles en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuilles en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.

Fournitures générales pour les Beaux-arts, Matériel, etc.

LIBRAIRIE & ESTAMPES ANCIENNES

—*—*—
Louis BIHN

FONDATEUR ET DIRECTEUR DU JOURNAL
"La Curiosité Universelle"

69, Rue de Richelieu, et 1, Rue Rameau

—○ PARIS ○—

Gravures du XVIII^e Siècle, en noir et en couleur
des Écoles Française & Anglaise
PORTRAITS RUSSES & AMÉRICAINS

La SOCIÉTÉ DE S. AUGUSTIN vient
de publier 4 beaux sujets en riche
chromolithographie de la vie de
Notre-Seigneur, ce sont :

La Nativité
La Résurrection
L'Ascension
La Pentecôte

Chaque sujet au format in 4^e se vend . . . 0,30
Les mêmes sujets au trait pour l'enlumi-
nure, chaque 0,20

LE TOURISTE

Recueil de planches variées, en format in-4^e
avec jolie couverture illustrée.

Motifs archéologiques, objets d'orfèvrerie,
enluminures, sculptures, paysages, etc. etc.

Chaque année renferme 32 belles planches
en une ou plusieurs couleurs.

Les sept années parues : 20 francs seulement.
S'adresser rue St-Éleuthère, 6, Tournai.

RELIURES DE LUXE

ET D'AMATEURS

Nous recommandons à nos lecteurs la Maison

E. JARLAN

Fournisseur de la ville de Paris, des hôpitaux etc.,
pour toutes reliures de luxe & ordinaires, reliure
liturgique, reliure de musique, montage sur onglets
pour albums etc.

Reliures spéciales pour le présent Journal.
7, Rue Racine, Paris.

Missel de Première Communion, de Confirmation et de Mariage,

par M^{de} C. MERMET.

Le texte de ce Missel est imprimé en gothique, les encadrements des pages sont dessinés au trait et destinés à être
peints; il contient 115 pages de texte, 2 miniatures hors texte, un grand nombre de lettres ornées. Prix : 20 fr. sur papier vergé;
25 fr. sur papier de Hollande.

M^{de} MERMET vient de publier un petit volume de maximes puisées dans les Livres saints et les Pères de l'Église; il contient
54 pages, toutes ornées de dessins différents et originaux destinés à être peints. Prix : 7,50 sur papier fort; 20 fr. sur japon
de première force. — Modèles peints en location.

64, Rue de Clichy

Location de modèles de tous genres de peintures. Cours d'aquarelle, de Peinture, d'Enluminure, de Pyrogravure, etc.



MAISON LHOPITAL Fabrique d'éventails & Ecrans.

Éventails haute fantaisie, plumes, dentelles

Articles riches et ordinaires

Spécialité d'articles pour peindre

Tambourins, écrans, cartels, paravents

Franco catalogue N° 4.

LÉON POUILLOT

Fournisseur du High-life et des maisons religieuses.

359, Rue St-Martin, PARIS.

EN SOUSCRIPTION MISSEL Nouvelle édition préparée au trait pour l'enluminure

80 COMPOSITIONS INÉDITES DANS LE STYLE ÉGYPTIEN PAR P. R. RAPARLIER

Médaille d'or à l'exposition du Livre

Conditions de la souscription

1^o tirage de luxe limité à 50 exempl. sur Japon dont 25
exempl. numérotés de 1 à 25 avec suite des vignettes reli-
gieuses 35 frs. — 25 exempl. numérotés de 26 à 50. 25 frs.

2^o tirage ordinaire 1000 exemplaires numérotés sur simili
Japon. 12 frs.

3^o Prières pour la Communion. 5 frs.

Librairie A. VATON, V^{ve} LEULLIER Succ. 45, Rue du Bac, PARIS.

Service Médical.

PRODUITS SPÉCIAUX A L'EUCALYPTUS

GLOBULUS.

Pâte pectorale verte Ruinaut à l'Eucalyptus et à la
Codeïne Souveraine contre les Rhumes, Gripes, Bronchi-
tes, etc. la boîte 1 fr. 50.

Pastilles vertes Ruinaut à l'Eucalyptus et au Sel de Ber-
thollet d'une efficacité merveilleuse contre les maux de gorge,
angines, enrôlements, aphtes, arguo, etc. la boîte 2 frs 50.

Cigarettes d'Eucalyptus Ramel-Ruinaut, favorisent le
fonctionnement des organes de la voix et de la respiration,
le paquet 0 fr. 80.

Produits particulièrement recommandés. Indispensable aux
orateurs sacrés. Prix spéciaux pour le clergé.
Pharmacie CÉDARD, 2 Rue du Théâtre Français, PARIS.

Médaille d'or. — Diplôme d'honneur.

EAU ASTRALE

Composée d'après les plus récentes découvertes de la science,
par un de nos chimistes les plus éminents. Cette substance
arrête en quelques jours la CHUTE des CHEVEUX
la plus opiniâtre, succès garanti. Les fait repousser aux per-
sonnes atteintes d'un commencement de calvitie, mais dont
les bulbes sont encore sains. Cas très fréquent. Indispensable
aux personnes dont le cuir chevelu transpire. Vendue entière-
ment de confiance aux personnes défatigées et lassées par l'in-
succès d'autres produits inutiles ou dangereux.

Substances entièrement végétales. Résultats surprenants
constamment obtenus. Attestations favorables de plusieurs
médecins de la Faculté de Paris.

1 flacon franco en gare 5 fr. 60, 3 flacons 15 fr.
contre mandat-poste à

M. ANTHOINE, 14, Rue Brémontier, Paris.
et chez Coiffeurs-Parfumeurs.

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON CAUMONT

PARFUMEUR-CHIMISTE. — Fournisseur B^{ie} des

Cours d'Angleterre, de Russie et du High-life

Lotion Caumont contre la chute des cheveux et les

Le Rétrospectif nouveau Réactif Caumont rendant aux

cheveux et à la barbe leur nuance pri-
mitive (4 nuances) prix 5 frs.

Spécialement pour nos abonnés de Province, franco de port et

aux correspondants à Paris pour l'étranger.

L. GALLERY DE LA TREMBLAYE

Gendre et Successeur 15, Rue du Cherche Midi, Paris.

Maison fondée en 1852.

Case à louer.

PRÉPARATION

pour peinture sur soie, satin etc.

*S'adresser à la Direction du Coloriste,
30, Rue St-Sulpice, Paris.*

8/246